

Chère consœur, cher confrère,

Vous **suspectez** un trouble du sommeil chez un de vos patients (adulte ou enfant) et vous lui recommandez de réaliser une étude de sommeil. Cette polysomnographie peut être réalisée à leur domicile.

**Réaliser** une étude complète du sommeil (selon les critères de R & K) à domicile présente plusieurs avantages :

- Conditions « naturelles » d'enregistrement.
- Evite une hospitalisation.
- Absence de l'effet première nuit suite au séjour à l'hôpital (First night effect).
- Délais très courts pour l'obtention d'un rendez-vous (qq jours).
- Pour les enfants, pas de mise en indisponibilité professionnelle de la part d'un des parents pour accompagner l'enfant à l'hôpital.
- Réduction des coûts (4/1) en matière de santé publique.



Code INAMI pour la prestation à domicile : 477374

Vos patients souhaitant réaliser l'étude du sommeil à domicile peuvent contacter notre service via le formulaire en ligne ci-joint (<http://www.sleepmobile.be/contact/>). Ils seront rapidement informés des modalités techniques et administratives concernant la réalisation du test.

Docteur Paul WULLEMAN

0475 270 885

[www.paulwulleman.be](http://www.paulwulleman.be)